



Procès-verbal

Commission des finances

Réunion du :	10 septembre 2025 à 18h30
A :	Salle M Rouillaud
Présidence :	M. Guy MONNIER.
Présents :	MM. Jean-Claude BUESSARD, Raphaël GERALDES, Yves MUTTI, Daniel ROLET, Philippe SURDOL.
Excusés :	M. Jean-Luc JOUFFROY, M. Kamel KHELLADI,
Assistent :	MM. Pierre RONDOT, Cabinet la comptabilité, Jérôme POBELLE, Directeur Administratif.

- 1. Approbation Procès-Verbal

Le procès-verbal de la commission des finances du 19 juin 2025, est adopté à l'unanimité.

- 2. Approbation des comptes de l'exercice 2024/2025

Guy MONNIER, trésorier commente les comptes de l'exercice 2024/2025.

Charges

Electricité Gaz : augmentation qui a nécessité une demande aux utilisateurs des locaux afin de réguler le chauffage

Autres services extérieurs : augmentation en raison de la hausse de la ligne caisse de péréquation (+ 63 000€)

Equipe Technique Régionale : baisse de 14.000€ par rapport à l'exercice précédent

Impôts et taxes : légère augmentation concernant la taxe sur salaires

Les charges de personnel sont quasiment égales aux sommes budgétisées

Les pertes sur les clubs sont de 8660€, mais l'impact est diminué de 6566€ en raison des reprises de provisions, soit un impact réel de 2094€.

Total des charges 980277 euros

Recettes

Partenariat publicitaire : un avoir a dû être produit pour un montant de 3000 euros, sur Colruyt

Subvention d'exploitation : il doit être décidé si les 20.000 euros de subvention LFA sur CTA doivent être ou non intégrés.

La commission des finances décide de les intégrer pour présentation au Comité de Direction.

Quote-part subvention investissement : les modifications du plan comptable font que ce compte comporte dorénavant les sommes qui étaient auparavant affectées dans le compte produit exceptionnel.

Les mises à disposition des techniciens auprès de la ligue, sont en augmentation, en raison de la participation en hausse de nos techniciens sur les actions de formation IR2F.

Total des recettes 978927 euros

Résultat déficitaire de 1350 euros

Expertise comptable Bilan

Pierre Rondot du cabinet « La Comptabilité », présente cette expertise.

Résultat d'exploitation à 11502 euros

Résultat financier à 2784 euros

Résultat exceptionnel -15367 euros

Résultat de l'exercice -1350 euros

Trésorerie

La trésorerie au 30 juin 2025, s'élève à 160 648 euros, ce qui est nettement supérieur au 30 juin 2024, tout en sachant que nous avons récupéré un nantissement de 40000 euros.

- 3. Budget de l'exercice 2025/2026

Guy MONNIER passe en revue le budget dépenses et le budget recettes, tout en y apportant ses commentaires.

Location locaux : ajout de cette ligne pour une location de coworking sur le haut doubs.

Frais d'organisation des compétitions : augmentation due au passage d'écritures dans ce compte, depuis le compte actions techniques pour une meilleure lisibilité.

Les charges de personnel sont revues à la hausse avec l'arrivée d'un nouveau salarié (CTA).

Total des charges 1010189 euros

Cotisation club par niveau : chiffre en augmentation, en raison du nouveau mode de facturation, avec la suspension de la cotisation club, pour passer en cotisation par licence.
De fait, l'intitulé du compte devient cotisation club par licence.

La quote-part investissement est en baisse, puisque nous arrivons pour certains investissements au terme des amortissements.

Total des produits 1010189 euros

Le budget prévisionnel s'établit à l'équilibre.

La commission des finances décide de présenter ces comptes ainsi validés au Comité de Direction.

- 4. Relevés comptes clubs au 30 juin 2025
--

Les paiements des clubs concernant les relevés au 30 juin sont passés en revue.

Les commentaires à la suite des rappels téléphoniques par les élus, sont intégrés.

- 5. Tablettes FMI

La Fédération Française de Football nous a fait courant juillet une offre de tablettes à 100 euros pièces, que nous avons-nous-mêmes soumise à nos clubs.

Il s'est avéré que la FFF n'était pas en mesure de répondre à nos besoins.

Aussi, nous avons pris la décision de faire des recherches afin de trouver une solution pour nos clubs, et nous avons donc fait établir plusieurs devis.

C'est le devis de Electro Dépôt pour des tablettes ARCHOS qui a été retenu.

Elles sont au prix de 134,97 euros. Le district prendra en charge 34,97 euros, afin que les tablettes reviennent bien à 100 euros aux clubs.

- 6. T-shirts arbitres

Une demande a été introduite par la Commission des Arbitres, par le biais de Raphaël GERALDES.

La commission des finances valide cette demande.

- 7. T-shirts octobre rose

Daniel ROLET, Président du District, a souhaité qu'une opération octobre rose soit menée. Ainsi, des t-shirts seront remis à toutes les femmes présentes à notre Assemblée Générale le 03 octobre 2025, et à la réunion mixité le 04 octobre 2025.

**Le Président,
G. MONNIER**

**Le Directeur Administratif,
J. POBELLE**